

Image not found or type unknown



# Succession droit entre beau-père et belle fille

Par **Perrut Jennifer**, le **07/01/2018** à **20:26**

Bonjour, j'aurai besoin de renseignements .Mon beau père qui m'a élevé depuis mes 18mois qui est marié a ma mère depuis que j'ai 3 ans .et qu'il n'ya pas d'autre enfant que moi. Il souhaiterait après son départ que je touche son Héritage quel démarche faut il faire ? Ou puis-je me renseigner. Adoption simple.? Don en tant vivant mais est ce possible vu que je suis sa belle -fille? Et il ne souhaiterait pas que je paye d'impôt suite a l'héritage. Que faire pouvez me renseigner merci cordialement